

Hyperloop à Toulouse : le projet des capsules supersoniques entre (enfin) dans le concret

INFO ACTU TOULOUSE. Un an après les premières annonces sur l'arrivée d'Hyperloop TT sur le site de Francazal à Toulouse, le projet va connaître un moment décisif en avril 2018.

Publié le 21 Mar 18 à 7:16



Une image de synthèse du projet d'Hyperloop TT à Francazal, qui veut implanter son siège européen à Toulouse, avec un centre de recherche et développement et une piste d'essai, ici à droite (©Hyperloop TT)

Hyperloop, le projet qui envisage de faire voyager des passagers dans des **capsules supersoniques**, avance à **Toulouse**.

Un an après les premières annonces faisant part de la volonté de la société américaine **Hyperloop Transportation Technologies (HTT)** de [créer un centre de recherche et de développement sur l'ancienne base aérienne de Francazal à Toulouse](#), le projet va franchir une étape essentielle mi-avril 2018.

Une signature cruciale en avril

Le jeudi 12 avril 2018, en conseil de la Métropole, les élus toulousains vont en effet donner l'autorisation à leur président, **Jean-Luc Moudenc**, de signer avec l'État un **bail à construction** pour la parcelle de terrain de l'ancienne base aérienne de Francazal sur laquelle Hyperloop voudrait construire ses **prototypes de capsules** et les tester sur une **piste d'essai**.

Cette signature indispensable va mettre le point final à une procédure administrative complexe démarrée en janvier 2017 et qui a nécessité plusieurs démarches de longue haleine. Avec à la clé un décalage entre les annonces d'Hyperloop TT et l'avancement réel du projet.

Très concrètement, la délibération qui va être votée le 12 avril va **autoriser le lancement des travaux sur le site de Francazal**. C'est la collectivité qui sera propriétaire du terrain et du bâtiment pour lesquels Hyperloop TT s'est engagé à réaliser **40 millions d'euros d'investissement** dans les années qui viennent.

Ces investissements comprennent la **réhabilitation d'un bâtiment** dans lesquels doivent s'implanter les bureaux d'études et la **création d'une piste d'essai** pour tester le déplacement des capsules dans des **tuyaux montés sur des pylônes**.

Les tubes livrés sur le site de Francazal avant l'été ?

Pour Hyperloop TT, après la communication XXL, vient désormais l'heure des actes.

Selon nos informations, **les tuyaux** nécessaires au test de la technologie Hyperloop sont **en cours de production** et pourraient arriver dans les prochaines semaines. Les travaux débuteraient bien de fait en 2018 avec quelques mois de retard sur les annonces du co-fondateur **d'Hyperloop TT, Bibop Gresta**, qui avait annoncé le début des travaux pour février 2018.

LIRE AUSSI : [Hyperloop, l'engin supersonique qui mettrait Toulouse à 20 mn de Montpellier, bientôt construit ?](#)

Un travail administratif pour sécuriser le projet

Dans son enthousiasme, il n'avait sans doute pas évalué **la complexité de ce dossier** sur le plan administratif. Un dossier visant à concrétiser une opération économique sur un terrain qui appartient encore à l'État et sur lequel ce dernier souhaite voir émerger un projet crédible six ans après le fiasco du **projet d'implantation de studios de cinéma**.

LIRE AUSSI : [L'aérodrome de Francazal, un site maudit dans le sud-ouest de Toulouse ?](#)

De janvier 2017 à février 2018, c'est la crédibilisation et la sécurisation pour les collectivités du dossier Hyperloop, via la mise en place d'un **cadre juridique strict**, qui a accaparé les autorités.

L'objectif étant que la métropole limite les risques de cette initiative en restant **maître d'un terrain stratégique** pour l'agglomération, tout en facilitant l'investissement privé sur ce terrain.

L'accord de l'été 2017 préparait le terrain

Suite à la déclaration d'intention de janvier 2017, l'État, Toulouse Métropole et Hyperloop TT, ont donc d'abord rédigé **un accord tripartite** aboutissant à la signature d'une promesse de bail à construction. [Ce document a été voté par Toulouse Métropole le jeudi 29 juin 2017](#). Voici ce qu'il disait à l'époque :

Dans l'attente des études et de la future cession à Toulouse Métropole par l'État, la collectivité locale et les représentants de l'État ont travaillé sur la rédaction de ce bail à construction d'une durée de 40 ans. Celui-ci doit permettre à la société américaine de s'implanter à Francazal, sous certaines conditions, avant même que Toulouse Métropole ait acheté le terrain à l'État. Si Hyperloop TT confirme son intention de janvier 2017 et qu'elle signe le bail tel qu'il est rédigé à ce stade, elle s'engagera à rénover un bâtiment, à réaliser une piste d'essai au sol de 300 mètres de long dans les 24 mois et une piste d'essai sur pylônes de un kilomètre sous 3 ans et 6 mois.

Permis de construire et dépollution

Cette promesse de bail à construction a été rédigée pour **accélérer le processus d'installation** d'Hyperloop TT à Francazal. Pour sécuriser le dossier, l'État a intégré à ce document des conditions suspensives, en particulier celle **qu'Hyperloop TT dépose un permis de construire avant que le bail à construction définitif** ne soit signé.

De son côté, Toulouse Métropole a logiquement souhaité conduire des investigations approfondies pour connaître le degré de pollution du terrain qu'elle doit acquérir afin d'accompagner le projet économique global. **Un terrain de 38 hectares qui va bien au-delà du foncier dont à besoin Hyperloop TT** et sur lequel la collectivité souhaite voir se mettre en place **un pôle de recherche et économique tourné vers les modes de transport innovants**. Un terrain bombardé pendant la Seconde Guerre Mondiale et sur lequel « des munitions peuvent encore se trouver enfouies dans le sol », indiquait la délibération de juin 2017.

Durant l'automne 2017 et le début de l'année 2018, ce sont à la fois des études sur la pollution du terrain de 38 ha (dont une toute petite partie sera occupée par Hyperloop) et l'instruction du permis de construire pour le projet spécifique d'Hyperloop TT, qui ont été menées de front.



En image de synthèse, une vue aérienne du projet Hyperloop tel qu'il est imaginé sur l'ancienne base aérienne de Francazal (©Agence François Leclerq)

Du retard par rapport au calendrier annoncé en 2017

Deux opérations qui ont pris un peu de retard et qui ont nécessité, en février 2018, **la prorogation de quelques semaines de la promesse de bail à construction** signée en juin 2017. Un délai nécessaire pour verser les deux pièces au dossier qui désormais permettra de signer le bail à construction définitif, suite au vote en conseil de la Métropole.

C'est donc ce vote qui permettra à Toulouse Métropole de devenir propriétaire d'une toute partie du site de Francazal... et à Hyperloop d'entamer les investissements promis sur cette petite parcelle, Toulouse Métropole va continuer à négocier avec l'État pour acheter l'ensemble des 38 hectares du foncier disponible sur Francazal.

Si un projet économique global y apparaît pérenne, la collectivité devra alors dépolluer le reste du site. Ce coût de dépollution sera déduit du prix de vente estimé par France Domaines, l'organisme chargé de vendre les biens de l'État.

Pas de certitude quant au succès futur d'Hyperloop

Toutes ces discussions et ses avancées administratives ne présument en rien du **succès futur du projet Hyperloop** à Toulouse. Elles permettent seulement de mettre en place les conditions pour que cette initiative privée puisse aboutir et **créer de l'emploi** sur l'agglomération.

Jusqu'ici, le projet a suscité de l'enthousiasme, [mais aussi du scepticisme](#).

Un scepticisme entretenu par la société Hyperloop TT elle-même, dont la communication oscille entre le bling-bling, une intervention remarquée de Bibop Gresta lors de Futurapolis en novembre à Toulouse et un flux d'informations sur les réseaux sociaux et le mutisme.

Combien de personnes ont été embauchées à Toulouse ?

Pour l'heure, la société Hyperloop TT est en effet peu loquace sur la réalité de son investissement à Toulouse. Courant 2017, la société américaine avait annoncé **l'embauche de 15 à 20 ingénieurs** pour le site de Francazal et avait lancé son recrutement. En mars 2018, bien difficile de dire **combien de personnes** travaillent réellement sur le projet. **Cinq personnes**, selon le journal Médiacités. **Vingt**, annonce de son côté Toulouse Métropole sur l'un de ces outils de communication...

Des initiatives ailleurs dans le monde

En parallèle de son projet toulousain, Hyperloop TT continue d'entreprendre des démarches similaires sur tous les continents. En février 2018, la société américaine a signé un partenariat avec l'Agence de coordination du **nord-est de l'Ohio**, le département des transports de **l'État de l'Illinois** et une vingtaine d'acteurs régionaux, privés et publics.

Cet accord doit permettre de financer l'étude de faisabilité d'une ligne située dans les régions des grands lacs américains et qui relierait **Chicago (Illinois) à Cleveland (Ohio)**, distantes d'un peu plus de **500 kilomètres**.

Là aussi, il s'agit pour les initiateurs du projet d'évaluer **le coût financier** et **la rentabilité** de cette ligne. Comme à Toulouse, il reste donc d'énormes pas à franchir avant qu'une telle ligne puisse être testée... et encore plus pour qu'elle soit commercialisée.

En vidéo, le descriptif du projet d'Hyperloop TT qui vient d'être signé aux États-Unis : https://youtu.be/Q_2jNGquWcU

[David Saint-SerninActu Toulouse](#)

[SociétéActu ToulouseOccitanieToulouse](#)